



**EXPÉDITION  
URBAINE**

**SAMEDI 28 JUIN 2025  
SAINT-JEAN-DE-BOISEAU**

**VILLES-SATELLITES ET  
VILLE DU QUART D'HEURE :**  
DE LA CENTRALITÉ NANTAISE  
AUX MULTIPLES CENTRALITÉS  
MÉTROPOLITAINES

**ARDEPA**  
diffusion et pédagogie  
de l'architecture

 Nantes  
Métropole

 Saint-Jean  
de-Boiseau

# SOMMAIRE

→ <b>CYCLE D'EXPÉDITIONS URBAINES 2025-2028</b>	
→ <b>FRAGMENTS MÉTROPOLITAINS</b>	<b>4</b>
→ <b>LE PROGRAMME DE CETTE EXPÉDITION « PILOTE »</b>	<b>6</b>
→ <b>LA VILLE DU QUART D'HEURE</b>	
→ <b>EN THÉORIE ET EN PRATIQUE</b>	<b>8</b>
→ <b>NANTES MÉTROPOLE ET LA VILLE DU QUART D'HEURE</b>	<b>10</b>
→ <b>LE GRAND DÉBAT « FABRIQUE DE NOS VILLES »</b>	<b>12</b>
→ <b>SAINT-JEAN DE BOISEAU</b>	
→ <b>EN CARTES</b>	<b>16</b>
→ <b>TROIS ENTITÉS URBAINES DISTINCTES</b>	<b>19</b>
→ <b>UN PEU D'HISTOIRE</b>	<b>20</b>
→ <b>DÉMARCHE COEUR DE BOURG / COEUR DE VILLE</b>	<b>22</b>
→ <b>LA QUESTION DU TISSU PAVILLONNAIRE</b>	<b>24</b>
→ <b>LA QUALITÉ DES PAYSAGES LIGÉRIENS</b>	<b>26</b>
→ <b>UN PROJET À VENIR... L'ÎLOT DU VERGER</b>	<b>28</b>
→ <b>UN PROJET REMARQUÉ : L'ESPACE DES PIERRES BLANCHES</b>	<b>30</b>
→ <b>BIG BOISEAU ET LA FABULEUSE FERME DE FERNAND</b>	<b>32</b>
→ <b>BIBLIOGRAPHIE &amp; REMERCIEMENTS</b>	<b>34</b>



# CYCLE D'EXPÉDITIONS URBAINES 2025-2028

## FRAGMENTS MÉTROPOLITAINS : RÉCITS DE CENTRALITÉS

**Les expéditions urbaines de l'ardepa sont de retour ! En juin 2025, nous vous proposons une expédition « pilote », introduction d'un nouveau cycle 2026-2028 dont le fil rouge sera l'exploration des centralités métropolitaines.**

Depuis la naissance de la ville-mère historique, la grande métropole a muté de manière géo-concentrique en composant une mosaïque rayonnante de quartiers divers. En pendant, les villes satellitaires construisent, de leur propre histoire, des polarités indispensables à un territoire métropolitain. **En recherche d'équilibre, elles constituent des leviers pour un changement de cap sociétal urgent.**

Ces dernières années, des notions comme la "ville du quart d'heure" ont émergé pour rendre visible la nécessité pour chaque habitant-e de profiter de diverses formes d'aménités autour de chez soi, ce qui peut aussi bien inclure des services de santé et des commerces que des espaces publics de qualité ou des lieux de rencontre et de loisir. Où en sommes-nous du passage à l'action ? **Comment permettre à ces approches conceptuelles de prendre corps et de transformer nos villes et nos territoires ?**

En continuité de l'arpentage permanent de la ville et de ses caractères qu'ont représenté nos 19 années d'expéditions urbaines - et en prolongement du Grand Débat Métropolitain « Fabrique de nos villes » - l'ardepa vous

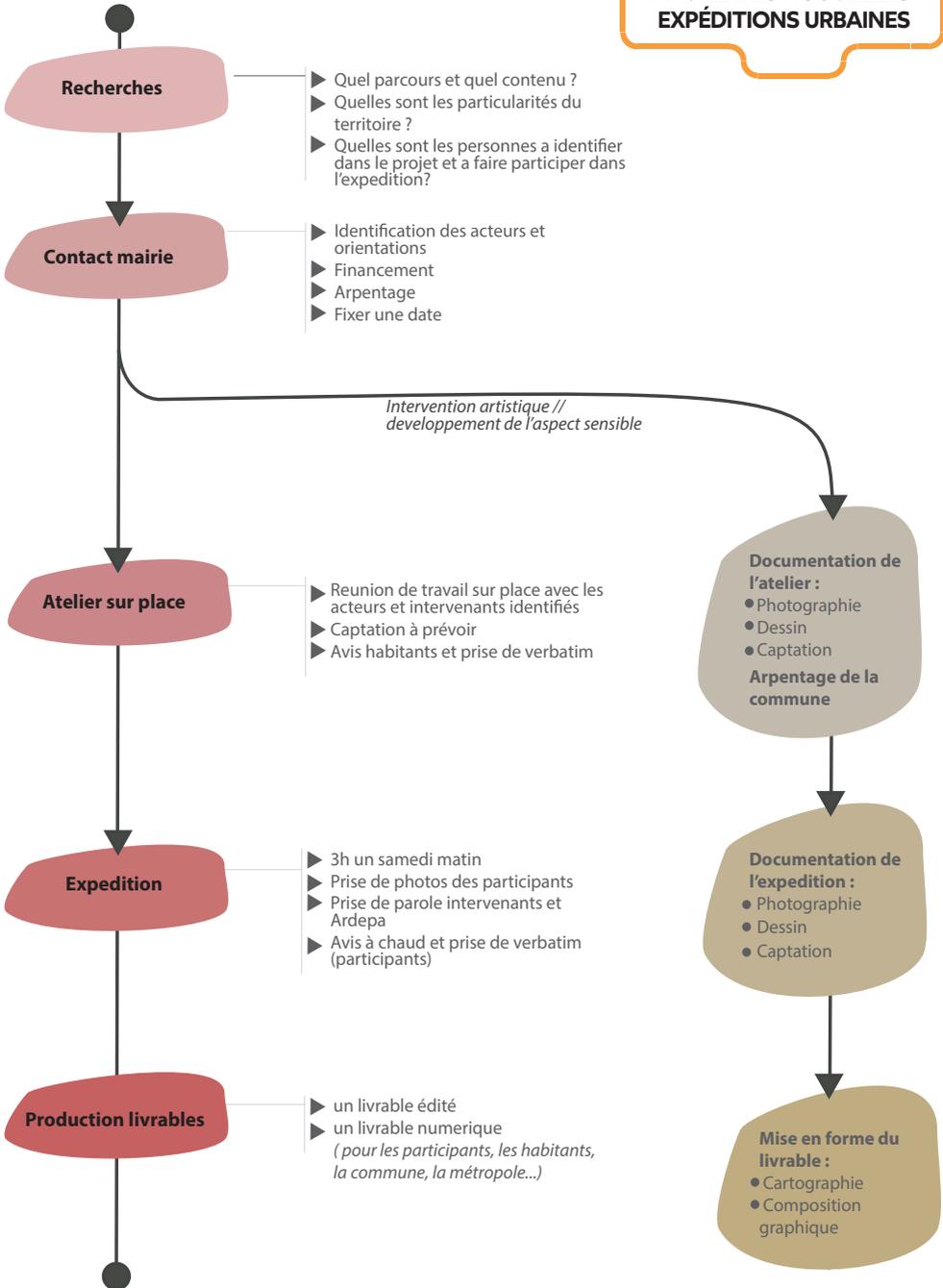
propose une nouvelle forme d'expédition urbaine dans le bourg de Saint-Jean-de-Boiseau : ***Nous mobiliserons une géographie sensible, empreinte d'histoire urbaine, de morphologie architecturale et de relations sociales ; et nous explorerons le lien entre échelle métropolitaine et échelle communale, entre la place de la métropole dans le quotidien des habitant-es de Saint-Jean-de-Boiseau et la perception de la commune par les publics métropolitain.***

**Un nouveauté sera la publication d'un livret à l'issue de chaque expédition** rassemblant les récits des intervenant-es, les témoignages et photos des participant-es, ainsi que des croquis d'artistes associés pour apporter un regard sensible sur les espaces traversés.

Chaque expédition aura sa publication, dans l'objectif de composer une collection de carnets qui raconteront la métropole et ses territoires, avec leurs caractères, leurs singularités... Autant de fragments de réponses à de vastes questions :

- **Qu'est-ce qui fait centralité ?**
- **Que nous apporte la ville du quart d'heure ?**
- **Quelles relations les communes et leurs habitant-es entretiennent-ils avec la métropole ?**
- **Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'une métropole pour elles et eux ?**

## ÉTAPES DE TRAVAIL DES NOUVELLES EXPÉDITIONS URBAINES



# LE PROGRAMME

Au fil de cette expédition «pilote», nous nous questionnerons sur ce qui fait centralité sur le territoire de Sain-Jean-de-Boiseau. Nous traverserons ainsi les échelles depuis le regard des habitant·es jusqu'à celui de la Métropole, en passant par l'échelle du bourg et de la commune :

## → **Départ de la balade du centre-bourg**

- Introduction et présentation des nouveautés de cette expédition urbaine
- Parole habitante sur la vie à Saint-Jean-de-Boiseau et présentation de l'étude « coeur de bourg » en cours - **Marion Sajous, habitante**

## → **Balade jusqu'au village de Boiseau**

- Quelques mots sur l'histoire de la commune - **Carmela Pesquer, Annie Béret et Jean-Pierre Paroi, société d'histoire locale**
- La ville du quart d'heure, qu'est-ce que c'est ? - **Jean-Christophe Rousseau, ardepa**

## → **Arrêt à Boiseau, à la Fabuleuse Ferme de Fernand**

- Présentation du collectif Big Boiseau et du projet de la Fabuleuse Ferme - **Marc Désigné, collectif Big Boiseau**

## → **Balade jusqu'à l'espace festif des Pierre Blanches**

- À l'échelle de Nantes Métropole, qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui est projeté sur le sujet des centralités ? - **Quentin Jacquet, Jean-Paul Calvez et Mathieu Baradeau, Nantes Métropole**

## → **Arrêt à l'espace festif des Pierre Blanches**

- À l'échelle de la commune, que peut-on faire pour faire vivre le bourg et les villages et pour y apporter des services ? - **Pascal Pras, Sylvie Foucher, Loïc Chanu et François Goulard, conseil municipal de Sain-Jean-de-Boiseau**

## → **Ballade jusqu'au centre-bourg**

- Débat et retours des participant·es

*« L'un de nos défis, c'est de passer d'une ville qui s'aménage par une vingtaine de grandes plaques - d'énormes ZAC qui attirent toute l'énergie politique et qui laisse un vide entre elles - à une ville qui se renouvelle à travers cent-cinquante fragments joints les uns aux autres, plus proches des singularités de leur territoire »*

*Jérôme Baratier, Directeur Général délégué à la Fabrique de la ville écologique et solidaire de Nantes Métropole*





# LA VILLE DU QUART D'HEURE

## EN THÉORIE ET EN PRATIQUE

Le terme « ville du quart d'heure » désigne un modèle d'urbanisme : un aménagement de ville dans lequel les services essentiels aux habitant·es sont situés à moins de 15 minutes de déplacement de leur logement.

Ce type de réflexion émerge dès la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle mais connaît une large popularisation depuis 2015, notamment à la suite des travaux de l'urbaniste Carlos Moreno. C'est ce dernier qui formalise une série de principes d'aménagements urbains sous le nom de « ville du quart d'heure » et de « territoire de la demi-heure », qui sera adoptée par de nombreuses métropole à travers le monde (Paris, Barcelone, Montréal, Milan...)

Carlos Moreno identifie six fonctions sociales urbaines dont l'accès est essentiel pour les habitant·es dans un court rayon :

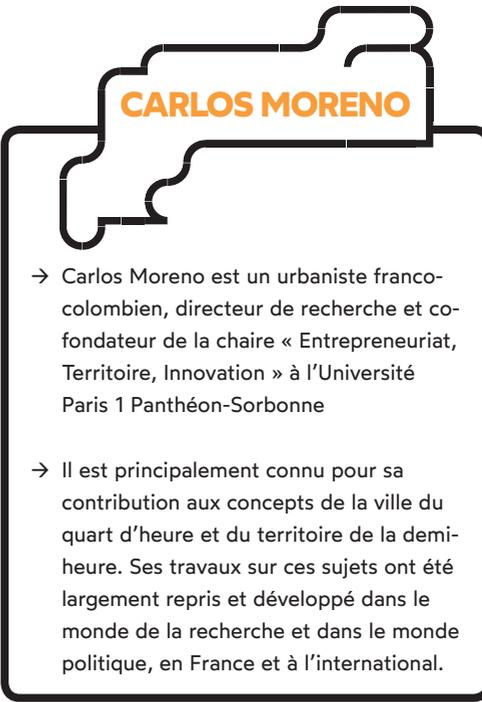
- **Habiter**
- **Travailler**
- **S'approvisionner**
- **Se soigner (santé physique et mentale)**
- **S'éduquer (éducation et culture)**
- **S'épanouir (loisirs et divertissements)**

D'autres urbanistes ou municipalités ont par la suite développé ces fonctions (voir schéma ci-contre). C'est notamment le cas à Paris, où la ville du quart d'heure a fait partie du programme de campagne d'Anne Hidalgo en 2020, et dont de nombreux principes d'aménagement ont été appliqués à la suite de la crise du COVID-19 (« coronapistes » cyclables, piétonnisation de rues, dispositifs de soutien à la médecine de ville...)

En 2023-2024, la ville du quart d'heure a été la cible de violentes critiques, visant notamment la personne et à la famille de Carlos

Moreno. Portées par des groupes complotistes et climatosceptiques au Royaume-Uni et aux États-Unis, ces critiques affirmaient que le concept visait à restreindre les libertés individuelles en enfermant les habitants dans leurs quartiers comme lors de la crise sanitaire.

D'autres critiques, plus sérieuses, pointent l'accentuation de la métropolisation et les inégalités que ce modèle peut créer, notamment un risque de gentrification et une mauvaise prise en compte des classes populaires et des travailleur·euses vivant en périphérie des centralités.



### CARLOS MORENO

- Carlos Moreno est un urbaniste franco-colombien, directeur de recherche et cofondateur de la chaire « Entrepreneuriat, Territoire, Innovation » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Il est principalement connu pour sa contribution aux concepts de la ville du quart d'heure et du territoire de la demi-heure. Ses travaux sur ces sujets ont été largement repris et développés dans le monde de la recherche et dans le monde politique, en France et à l'international.

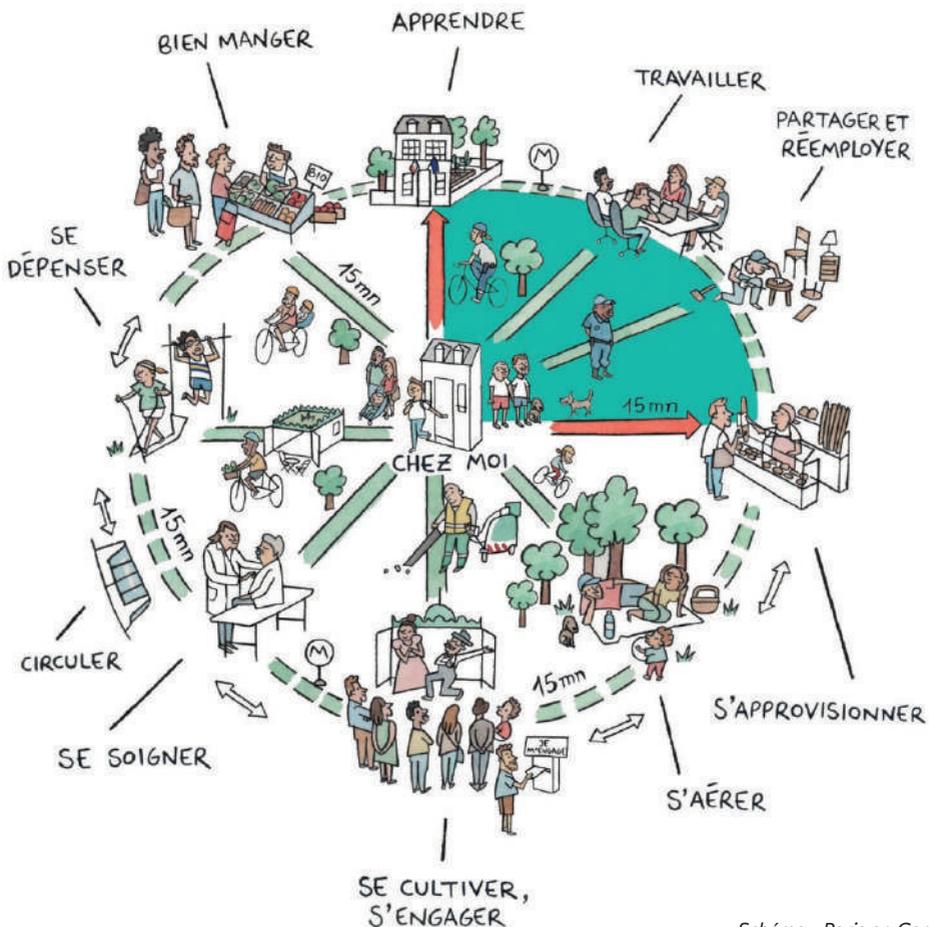


Schéma : Paris en Commun

« Il ne s'agit pas d'un "village du quart d'heure" où chacun est isolé, mais plutôt, d'une autre manière de vivre, en courtes distances, avec un quart d'heure fonctionnel en zones compactes ou trente minutes en zones semi-denses ou peu denses, pour permettre aux habitants d'explorer et de profiter au mieux des ressources d'une ville qui devient ainsi naturellement multicentrique. Oui, changer c'est possible, après 70 années de fonctionnalisme, zonification, segmentation, fractures urbaines et territoriales et gentrification. Avec le confinement, nous avons réalisé en quelques heures que nous pouvions avoir une autre

approche par rapport au temps et à la distance et cela a porté un espoir de changement que la ville du quart d'heure incarne partout dans le monde. La crise sanitaire a offert aujourd'hui un nouveau paradigme, [...] la crise climatique nous oblige à agir avec urgence, la crise géopolitique actuelle nous montre l'impératif de relocaliser et de générer des circuits de vie intégrale en proximité.

C'est la voie de la ville du quart d'heure, du territoire de la demi-heure, de ce mouvement mondial pour la proximité heureuse. »

Carlos Moreno, Tribune dans « Urbanisme en Francophonie »

# NANTES MÉTROPOLE ET LA VILLE DU QUART D'HEURE

À l'instar de nombreux territoires, Nantes - ville et métropole - n'a pas attendu l'émergence du concept de ville du quart d'heure pour travailler sur l'accessibilité des services à courte distance.

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise [AURAN] étudiait en 2021 l'application de ces principes théoriques à la réalité de notre territoire dans sa publication en ligne « **Le quart d'heure nantais** » - **synthèse de l'AURAN #72**. En voici quelques extraits :



## L'AURAN

- **L'Agence d'urbanisme de la région nantaise [AURAN]** est une structure associative créée en 1978 qui produit des analyses, actualise des données pour les collectivités (Nantes Métropole, conseil départemental, conseil régional, intercommunalités, communes...). Elle aide aussi au développement des politiques publiques et à la décision pour les élu-es.
- Présidée par Pascal PRAS et dirigée par Laurent FOUIN, l'Agence emploie une équipe pluridisciplinaire composée d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs, de géographes, de sociologues, d'économistes, d'infographistes...

### Coup de peinture fraîche sur concept ancien

*Les promoteurs de la ville du quart d'heure remettent au goût du jour des concepts sur lesquels sont basées les théories urbaines depuis de nombreuses années. Lutte contre l'étalement urbain, développement des mobilités douces, mixité fonctionnelle (loi SRU 2000) sont autant de leviers et d'objectifs poursuivis au travers de la ville du quart d'heure. Le temps n'est pas un prisme si nouveau.*

*Depuis 2004, le réseau national « Tempo territorial » œuvre au développement des politiques temporelles. Cependant plus exigeant, le concept de ville du quart d'heure nécessitera de renforcer la logique de transversalité des politiques publiques de manière plus systématique et efficace.*

### Un risque de gentrification et de spécialisation des territoires

*Regrouper des habitants sur un périmètre du « tout disponible » ne favorise-t-il pas un entre soi déjà fortement à l'œuvre ? La ville du quart d'heure présente le risque d'accentuer des phénomènes de ségrégation socio-spatiale par la polarisation des services. Juger des services fondamentaux de proximité revient à généraliser des besoins, des modes de vie, des aspirations et des habitudes.*

*La ville du quart d'heure c'est aussi la promesse de la proximité pour accéder aux services du quotidien. Elle repose sur l'hypothèse d'une densité d'habitants suffisante pour assurer la viabilité économique des différents services et permettre la mutualisation d'équipements. Déployer ce concept dans la ville de Nantes ou en zone rurale ne veut certainement pas dire la même chose*

*«Le quart d'heure nantais», synthèse de l'AURAN #72*

# Le quart d'heure des résultats

## La base (beurre salé) métropolitaine



12 services paraissent incontournables pour définir le périmètre des services fondamentaux de la ville du quart d'heure :

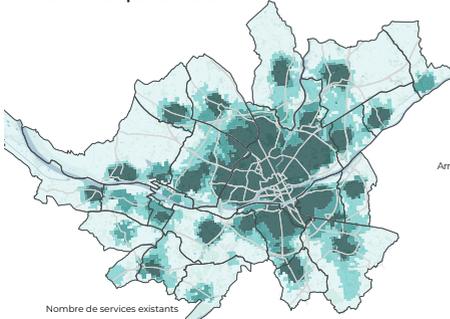


- ❶ **Boulangeries** : commerces alimentaire de proximité et du quotidien par excellence.
- ❷ **Commerces alimentaires généralistes** : hyper et super-marchés, épiceries et alimentations générales qui permettent de répondre au besoin d'approvisionnement en denrées alimentaires.
- ❸ **Buralistes** : commerces multi-services qui assurent des fonctions essentielles de proximité (presse, relais poste, cafés...).
- ❹ **Cafés, bars et restaurants** : lieux de convivialité, de vie sociale et d'animation de quartier.
- ❺ **Banques** : distributeurs de billets utiles aux autres services de la vie quotidienne (économie collaborative, marchés de plein air...).
- ❻ **Arrêts de transport en commun** : donner la possibilité à chacun de sortir de sa zone de proximité en favorisant les modes de déplacements doux.
- ❼ **Médecins généralistes** : première porte d'entrée vers le parcours de soin.
- ❽ **Pharmacies** : accès aux médicaments et produits élémentaires de santé.
- ❾ **Écoles maternelles et primaires** : éducation des enfants
- ❿ **Crèches** : mode de garde des enfants en bas âge.
- ⓫ **Bibliothèques** : lieux de culture et d'animation.
- ⓬ **Parcs, jardins et aires de jeux extérieurs** : accès à un espace vert et à des aires de jeux.

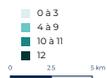


Les 3/4 des habitants de la Métropole vivent à moins de 15 minutes à pied de l'ensemble des services fondamentaux

Couverture par la formule de base

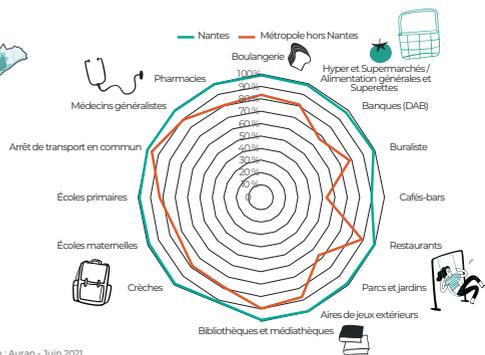


Nombre de services existants



Sources : Auran, Nantes Métropole - Réalisation : Auran - Juin 2021

Taux de couverture de la population



74 % de la population de la Métropole est couverte par l'ensemble des services fondamentaux. Cette formule de base est même accessible pour 95 % des nantais.

**Les zones « grises »** : Brains, Indre, Mauves-sur-Loire, Saint-Aignan de Grandlieu et Saint-Léger les Vignes sont les communes sur lesquelles l'offre des services fondamentaux n'est jamais réunie dans son intégralité, même sur une petite partie de la commune.

À part Nantes, les communes dont la part de la population couverte par l'intégralité des services est la plus importante sont Saint-Herblain (83 %), Rezé (74 %), et Saint-Sébastien-sur-Loire (73 %). En fin de tableau, on retrouve Saint-Jean de Boiseau (8 %), Bouaye et Vertou (28 %).

# LE GRAND DÉBAT «FABRIQUE DE NOS VILLES»

Plus récemment, c'est dans le cadre du grand débat « **Fabrique de nos villes, ensemble inventons la vie de demain** » de 2023 que ces questions ont de nouveau infusé le débat collectif. Ce temps fort a réuni 30 000 contributeur-ices et a organisé des actions à destination du grand public et des professionnel-les dans 24 communes de la métropole, et a donné suite en 2024 à la publication d'une feuille de route collective. C'est dans ce document que la métropole, ses élus et ses services se fixent des objectifs pour les années prochaines, répartis en 5 balises :

- **Une métropole de la nature et du vivant**
- **Une métropole sobre et circulaire,**
- **Une métropole du quart d'heure,**
- **Une métropole qui loge et protège**
- **Une métropole impliquante et conviviale.**

La 3ème balise nous intéresse particulièrement pour notre cycle d'expédition urbaine sur les centralités multiples et la ville du quart d'heure. Explorons son contenu :

*La vie des métropolitains s'affranchit des périmètres administratifs et l'aspiration à des services plus rapprochés est un enseignement fort du Grand Débat. Nous devons agir à ces différentes échelles, permettant ainsi d'engager une forme de rééquilibrage territorial à l'échelle des communes mais aussi à une échelle plus large que celle de la métropole.*

*Comment ? En consolidant au plus proche le panier de services des centralités, dans le respect de leurs singularités et des modes de vie de chacun, et en développant un système de mobilité en toile d'araignée pour mieux relier les territoires. Le principe de la ville du quart d'heure doit s'adapter à chacun des contextes territoriaux.*

*En agissant, au large, à l'effacement des frontières pour construire des services urbains qui placent l'usager au coeur de l'offre. C'est à ces conditions que la métropole sera simplifiée, ergonomique, en un mot, facile pour ses habitants et usagers.*

*Feuille de route du Grand Débat « Fabrique de nos Villes », Nantes Métropole*

LA MÉTROPOLE FACILE :  
LES MODES DE VIE  
DU 1/4 D'HEURE



## Ce que nous a dit le débat

Le sujet de l'imbrication des échelles territoriales a été exprimé, avec un souhait de rééquilibrage territorial à l'échelle des 24 communes (métropole polycentrique) mais également en dehors du périmètre de la métropole (alliance des territoires). Pour les contributeurs, habiter un territoire ne se résume pas à se loger mais à un ensemble de composantes pour vivre un lieu avec des commerces, des activités, la possibilité de se rencontrer, de se déplacer... Les participants ont également mis en évidence l'importance d'agir en proximité, avec le souhait de renforcer les services de proximité. Beaucoup de propositions sont renvoyées à l'échelle de l'hyper-proximité, du ¼ d'heure, du quartier, de l'îlot, voire de l'immeuble, où Nantes Métropole est attendue comme facilitatrice et soutien de dynamiques locales. A aussi été exprimé le souhait d'un nouveau rapport à l'emploi, l'aspiration à un rapprochement du lieu de travail au domicile. Enfin, la culture et les arts sont considérés comme des leviers des transitions et d'apprentissage, pouvant favoriser l'expression du plus grand nombre et le partage d'idées nouvelles, à mieux intégrer dans les manières de faire la ville. Il est aussi attendu que des lieux ou des événements artistiques et culturels puissent se développer partout sur le territoire.

### Un extrait de quelques propositions issues du débat qui illustrent le contenu de cette balise<sup>4</sup>.

- « Soutenir une consommation plus éco-responsable
  - Organiser la programmation économique des activités commerciales
  - Créer des mini-centralités dans chaque quartier, centralité, centre-bourg
  - Rapprocher le travail du logement et maintenir la mixité sociale par l'emploi
  - Imaginer des lieux répondant aux nouveaux modes de vie des personnes
  - Simplifier et encourager l'usage des mobilités durables, limiter les autres usages
  - Mieux assurer l'équilibre territorial de l'offre entre centres et périphéries
  - Faciliter et mieux organiser l'intermodalité
  - Développer et organiser une logistique urbaine plus durable
  - Aménager la métropole du mieux-être
  - Offrir une alimentation saine pour toutes et tous
  - Alimentation : consommer mieux, consommer moins
  - Réemployer et recycler pour les particuliers
  - Sécuriser l'accès à l'eau potable pour tous
  - Renforcer l'offre de proximité en faveur de la solidarité
  - Développer une ville modulable, avec des bâtiments et équipements publics capables d'évoluer en fonction des usages
  - Maintenir le dynamisme culturel et artistique du territoire
  - S'appuyer sur l'art et la culture comme leviers des transitions »

LA MÉTROPOLE FACILE :  
LES MODES DE VIE  
DU 1/4 D'HEURE



## D'où nous venons : notre cap, nos actions déjà engagées

- Un maillage d'équipements, de services et d'activités (commerces, notamment) renforcé dans les communes et les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Un investissement inédit dans les mobilités durables dont les mobilités douces : actions en faveur de la ville apaisée (zones 30), piétonnisation de rues, plan vélo...
- De nouvelles lignes de tramway, de busway, de navibus et de covoiturage à l'échelle métropolitaine
- Un espace public commun qui concilie les usages et les usagers (scolaires, personnes âgées, PMR...)
- Des maisons de santé dans les quartiers prioritaires



## FOCUS SUR LES ACTIONS PHARES

### **Viser dans les polarités des centres, centres-bourgs et quartiers, avec les acteurs concernés, un « panier » de services essentiels : services, commerces, professionnels de santé et artisanat**

Il s'agit ici de porter un nouveau regard sur la proximité dans le quotidien des habitantes et habitants de la métropole, pour faire en sorte qu'ils puissent trouver près de chez eux (15 minutes à pied, à quelques minutes à vélo, en transport en commun) tout ce qui est essentiel : se loger, travailler, accéder aux soins, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir (sports, loisirs). Cette nouvelle approche passera par un diagnostic fin pour analyser les éventuels manques, services à renforcer, en s'inspirant de la liste des « 12 services indispensables » (étude Auran) dont il faudra examiner la pertinence et la « bonne échelle » au regard de la singularité et de la localisation des centres, centres-bourgs et quartiers de la métropole.

### **Garantir l'intégration de regards et interventions artistiques dans les projets de transformation urbaine dès leur conception**

La mobilisation d'interventions artistiques dès l'amont d'un projet urbain permettra de faire émerger une vision du territoire ancrée dans une approche sensible, appuyée notamment sur des actions menées avec les habitants. Il s'agit de susciter le débat, de prendre du recul, de permettre d'avoir une focale artistique dans la définition de projet urbain mais également lors des étapes de dialogue avec les habitantes, habitants et les actrices, acteurs, ou encore d'accompagner les étapes de chantier.

### **Ouvrir une ressourcerie métropolitaine et des boutiques de seconde main dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et chaque commune**

Avec cette action, il s'agit d'accompagner et de développer un véritable maillage, à l'échelle du territoire métropolitain, de structures qui gèrent la récupération, la valorisation et la revente de biens. L'amplification de l'offre participe à la transformation des modes de consommation et de production, qui joue un rôle important en termes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

**Proposer une offre de mobilité multimodale structurante, simple, lisible à l'ensemble des habitants du bassin de vie métropolitain (Service Express Régional Métropolitain)**

Cette action concerne l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire, avec un objectif clair : encourager la multimodalité pour des mobilités décarbonées et diminuer l'auto-solisme. Le Service Express Métropolitain comprend le RER métropolitain, qui vise à améliorer substantiellement l'offre de TER, mais également les transports routiers performants, le covoiturage, les voies magistrales cyclables et les pôles d'échange. Ce choc de l'offre doit s'accompagner d'une meilleure ergonomie des services qui sont appelés à être davantage unifiés à une échelle élargie (bassin de mobilité et Saint-Nazaire).

**Lancer une réflexion avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour développer une nouvelle offre de services de la réparation et de la maintenance**

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble d'entreprises qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique. Afin de limiter la production de déchets et de lutter contre l'obsolescence programmée de certains produits, un chantier sera engagé avec les acteurs de l'ESS pour élaborer une offre de services permettant de mieux réparer et ainsi accroître la longévité des biens.

**ENGAGEMENT 8**

**PROMOUVOIR DES CENTRALITÉS PROCHEs, MIXTES ET VIVANTES**

**ENGAGEMENT 9**

**PERMETTRE DE CONSOMMER AUTREMENT : PROCHE ET LOCAL**

**ENGAGEMENT 10**

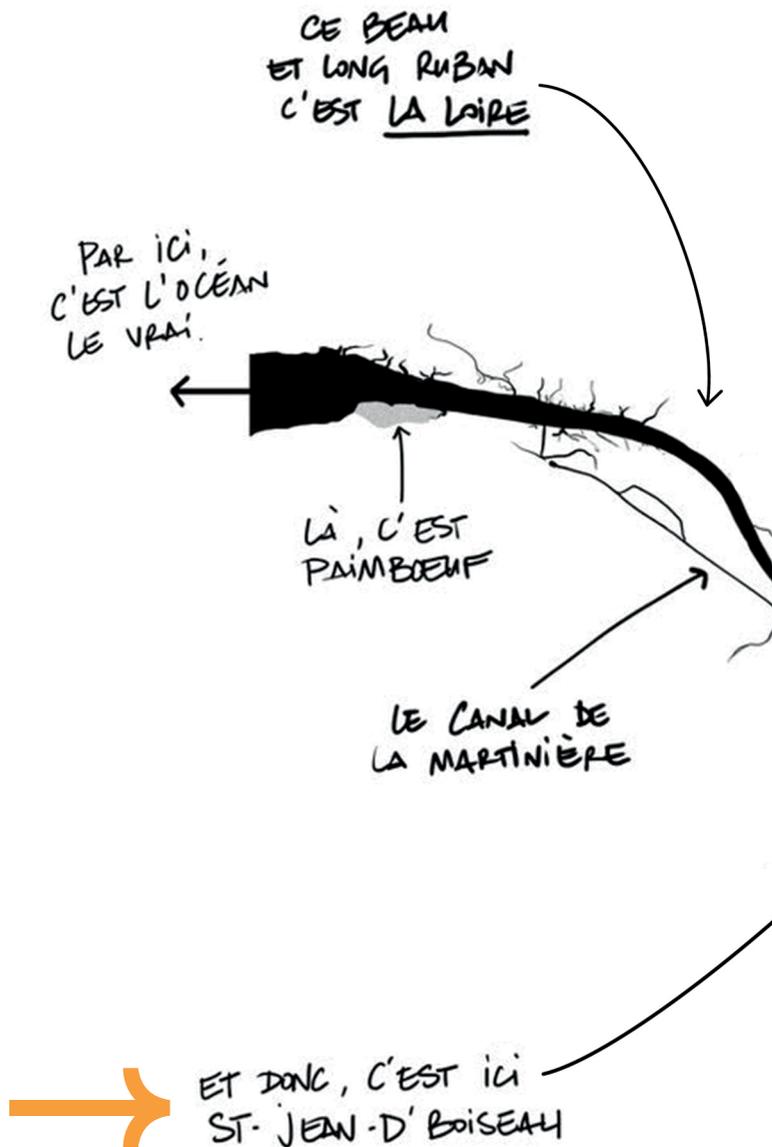
**LA CULTURE, RÉVÉLATRICE DES SINGULARITÉS**

**ENGAGEMENT 11**

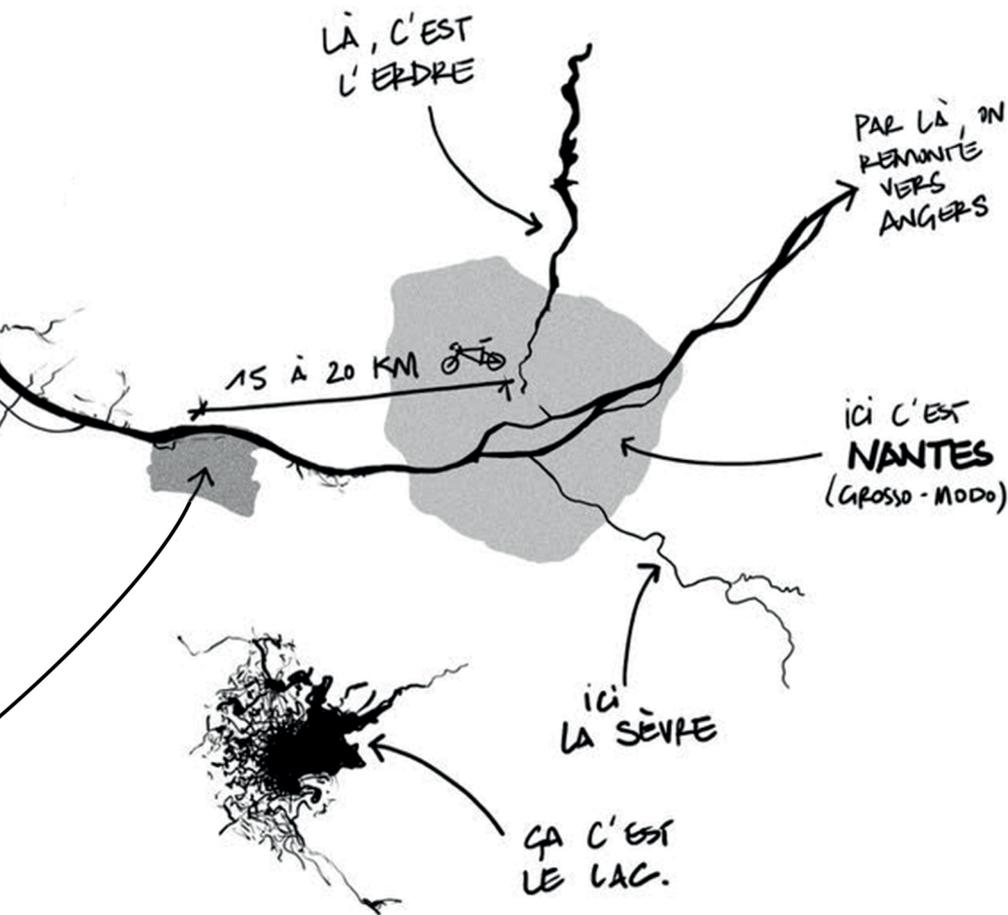
**DÉVELOPPER DES SERVICES COLLECTIFS PAR DES COOPÉRATIONS À UNE NOUVELLE ÉCHELLE**



# SAINT-JEAN-DE-BOISEAU



# C'EST OÙ ST. JEAN. D'BOISEAU ?!

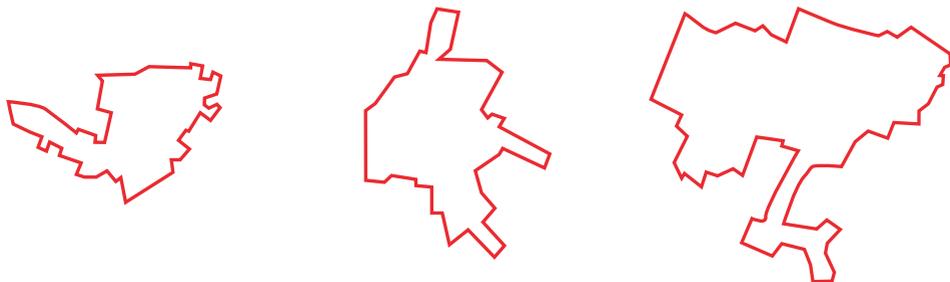




## EN CARTES

- Commune de la seconde couronne périphérique, Saint-Jean-de-Boiseau est délimitée entre cours d'eau et axes routiers, et a connu une transformation majeure durant la seconde moitié du XXe siècle avec le développement de quartiers pavillonnaires.
- L'urbanisation du territoire donne à voir trois principaux ensembles entre la Télindière, Boiseau et le bourg communal, au coeur desquels sont conservés les tissus urbains historiques.
- Cette urbanisation est aussi contrastée par une certaine diversité des espaces « naturels » entre terres agricoles, espaces boisés et prairies inondables.
- Saint-Jean-de-Boiseau est connecté aux communes voisines par l'extension urbaine de ses hameaux : Le Pellerin à l'Ouest par la Télindière, et La Montagne à l'Est par Boiseau.

# TROIS ENTITÉS URBAINES DISTINCTES



## La Télindière

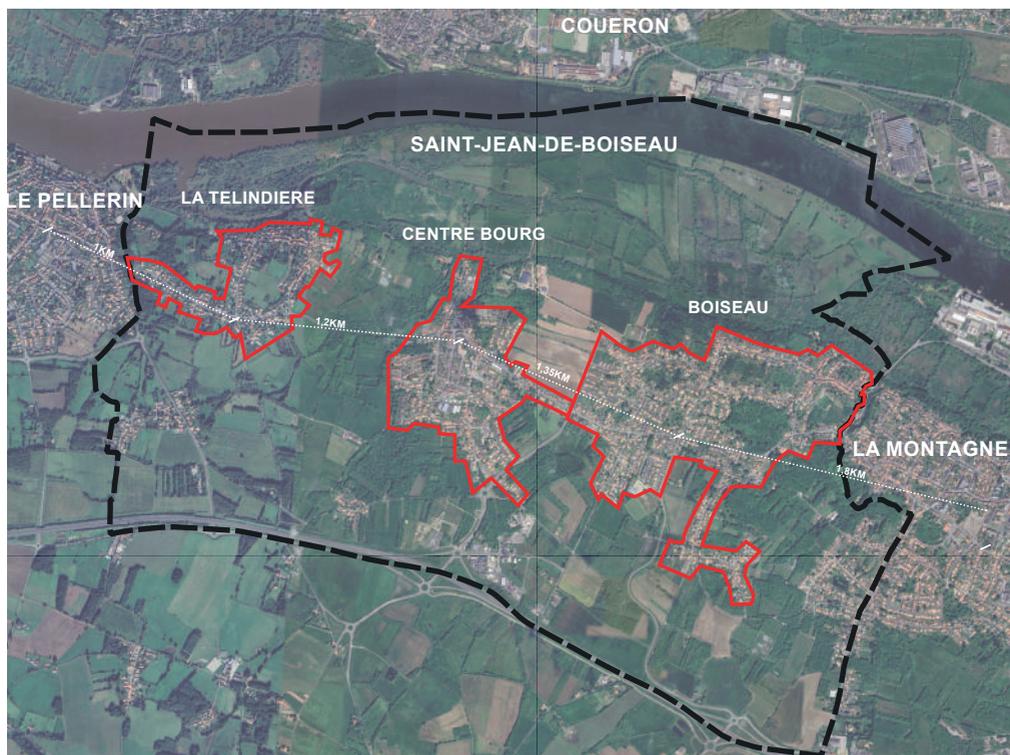
- surface aire urbaine : 42,2 ha
- nombre de logements : 225 log

## Centre-bourg

- surface aire urbaine : 56 ha
- nombre de logements : 500 log

## Boiseau

- surface aire urbaine : 120 ha
- nombre de logements : 990 log



# UN PEU D'HISTOIRE

Lors de la création des communes après la Révolution française en 1789, les limites communales de Saint-jean-de-Boiseau bordent celles de Bouguenais au Sud-Ouest de Nantes.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement de l' Arsenal d'Indret, un afflux de population vient s'installer principalement à cheval sur l'actuel quartier de la Rigaudière et la présente commune de La Montagne. Cette implantation de l' Arsenal « a provoqué des remous dans les populations locales : les ouvriers, et notamment les ouvriers qualifiés venus de la région parisienne, ont des aspirations très différentes de ce celles des agriculteurs qui habitent sur la commune ».



Photo : Carte de l'Etat Major 1820-1866, géoportail.gouv.fr

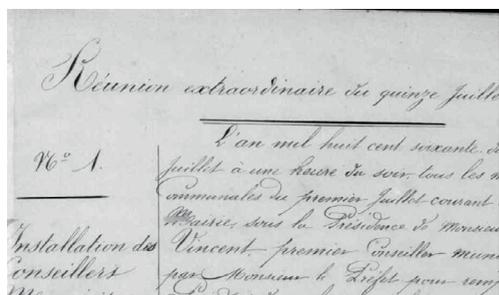


Photo : Extrait du premier conseil municipal de La Montagne, juillet 1877, Archives départementales 44

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'Ouest de la commune, le « village de pêcheurs » de la Télindière préserve son lien avec la Loire avec notamment l'exploitation des berges et la pêche aux civelles réalisée à l'aide d'épuisettes.

Sources : Mairie de Saint-Jean-de-Boiseau et Société des Historiens du Pays de Retz



Photo : P. Fréor - Sté. des Historiens du Pays de Retz

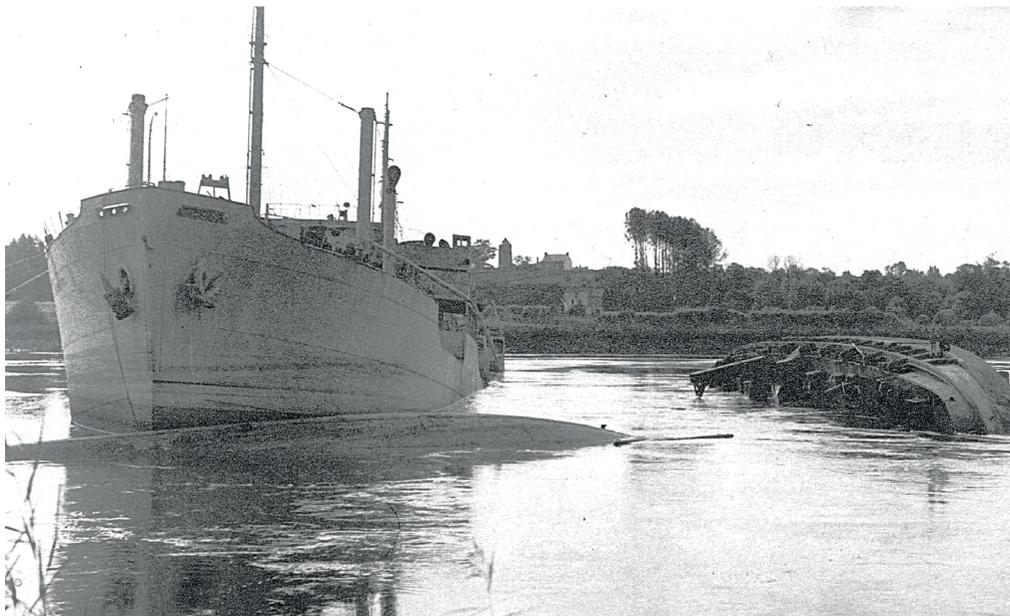


Photo : Vue du barrage d'épaves de la Télindière, archives départementales 44

## TRANSFORMATIONS DES BERGES

Les bord de Loire qui délimitent la commune au Nord ont subi plusieurs transformations et modifications du XVIIIe jusqu'au XXe siècle. Dans un premier temps, le lit de la Loire a subi des opérations de creusement afin de favoriser la navigation tout en permettant d'augmenter le tirant d'eau des navires souhaitant emprunter le fleuve. En parallèle, des terres ont été gagnées sur le lit mineur de la Loire. Elles constituent aujourd'hui de vastes prairies inondables en période de crue.

Plus tardivement, avec la Seconde Guerre Mondiale, le territoire va aussi connaître une modification importante de ses paysages. La Loire, qui jusque-là baignait le flan du coteau, va être détournée dans le chenal nord suite à un chantier de renflouement d'épaves. Ces navires avaient été coulés pendant le retrait des forces allemandes en 1944, dans le but de former un barrage rendant le fleuve impraticable à la navigation.

# DÉMARCHE COEUR DE BOURG / COEUR DE VILLE

En 2019, le département de Loire-Atlantique a initié un dispositif de soutien aux communes de moins de 15 000 habitant·es : **la démarche Coeur de Bourg / Coeur de Ville**.

Cet appel à manifestation d'intérêt [AMI] permet à de petites communes de bénéficier d'un financement pour des projets urbains sur leur territoire.

*« La démarche AMI cœur de bourg / cœur de ville participe à la transition des territoires. Elle permet le financement des infrastructures dans les domaines de l'habitat, de la transition écologique, des mobilités, des services et commerces de proximité... tout en préservant les espaces naturels et agricoles. Cette démarche a également pour objectif d'accompagner le développement urbain dans un périmètre resserré, en cohérence avec la trajectoire de zéro artificialisation nette. »*

*Dossier de présentation de l'AMI (CD44)*

Les communes retenues signent un contrat pluriannuel avec le Conseil Départemental [CD44], qui peut ensuite cofinancer plusieurs types d'opérations :

- **La constitution d'un Plan-Guide Opérationnel [PGO]** par une équipe d'urbanistes. Ce document planifie l'évolution d'un territoire urbain afin de répondre aux besoins des habitants et d'anticiper leurs usages et modes de vie futurs.
- **L'acquisition de foncier** ou de bâtiment par la commune dans l'optique d'un futur projet urbain ou architectural.
- **Des travaux** d'aménagement, de construction ou de réhabilitation.

*« Quelques exemples de projets :*

- **Réhabilitation et restructuration de l'habitat** dans le cadre du développement de l'offre sociale.
- **Développement des commerces de proximité** : acquisition et aménagement foncier pour des commerces, réhabilitation de halles en cœur de ville...
- **Mobilité** : aménagements cyclables et zones de circulation apaisée, multimodalité, aménagements pour le co-voiturage.
- **Mise en valeur de l'identité architecturale et patrimoniale** du cœur de bourg/cœur de ville.
- **Développement des équipements et des services publics** : sport, culture, activités de plein air... »

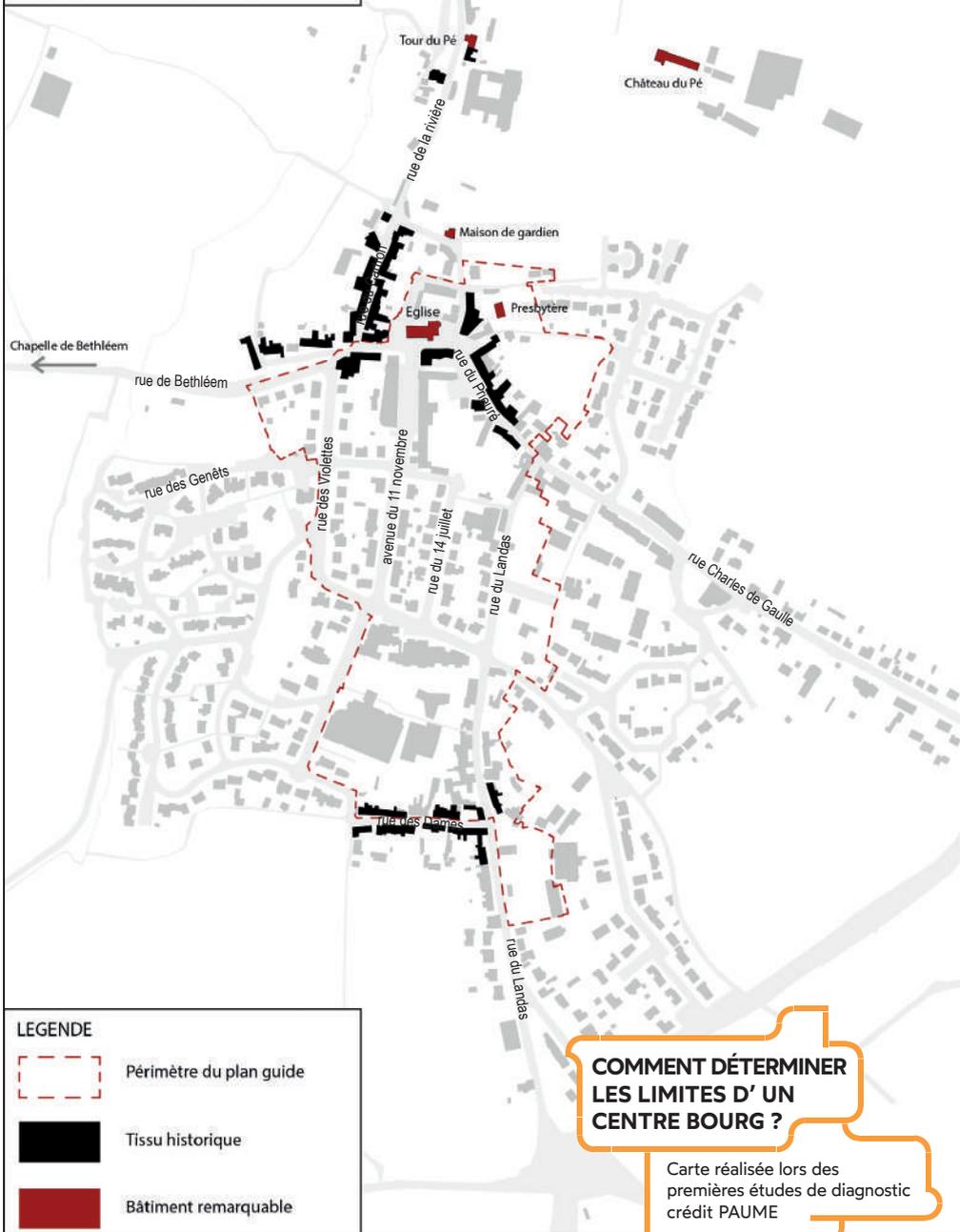
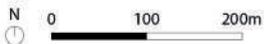
*Dossier de présentation de l'AMI (CD44)*

En 2025, la ville de Saint-Jean-de-Boiseau a bénéficié de ce dispositif pour constituer un plan guide, dont les études sont réalisées par l'agence d'urbanisme nantaise PAUME. Un groupe de participation citoyenne, composé d'habitante·es de la commune et d'usager·es régulier·es du bourg (commerçant·es, travailleur·euses...), a été assemblé pour suivre le projet, alimenter la réflexion, contribuer aux orientations d'aménagement...

Le calendrier de ce type de projet tourne autour de 12 à 18 mois. Dans le cas de Saint-Jean-de-Boiseau, les études ont commencé au début 2025 et se terminent au printemps 2026, avec des rendus de documents d'études au fil de l'année.

Découvrons quelques courts extraits du premier rendu de la démarche, le diagsnitic :

DIAGNOSTIC CENTRE BOURG  
Patrimoine bâti, tissu historique



LEGENDE

- Périimètre du plan guide
- Tissu historique
- Bâtiment remarquable

**COMMENT DÉTERMINER  
LES LIMITES D' UN  
CENTRE BOURG ?**

Carte réalisée lors des  
premières études de diagnostic  
crédit PAUME

# LA QUESTION DU TISSU PAVILLONNAIRE

## **Une construction massive de pavillons depuis la seconde moitié du XXe siècle, dans et autour du bourg :**

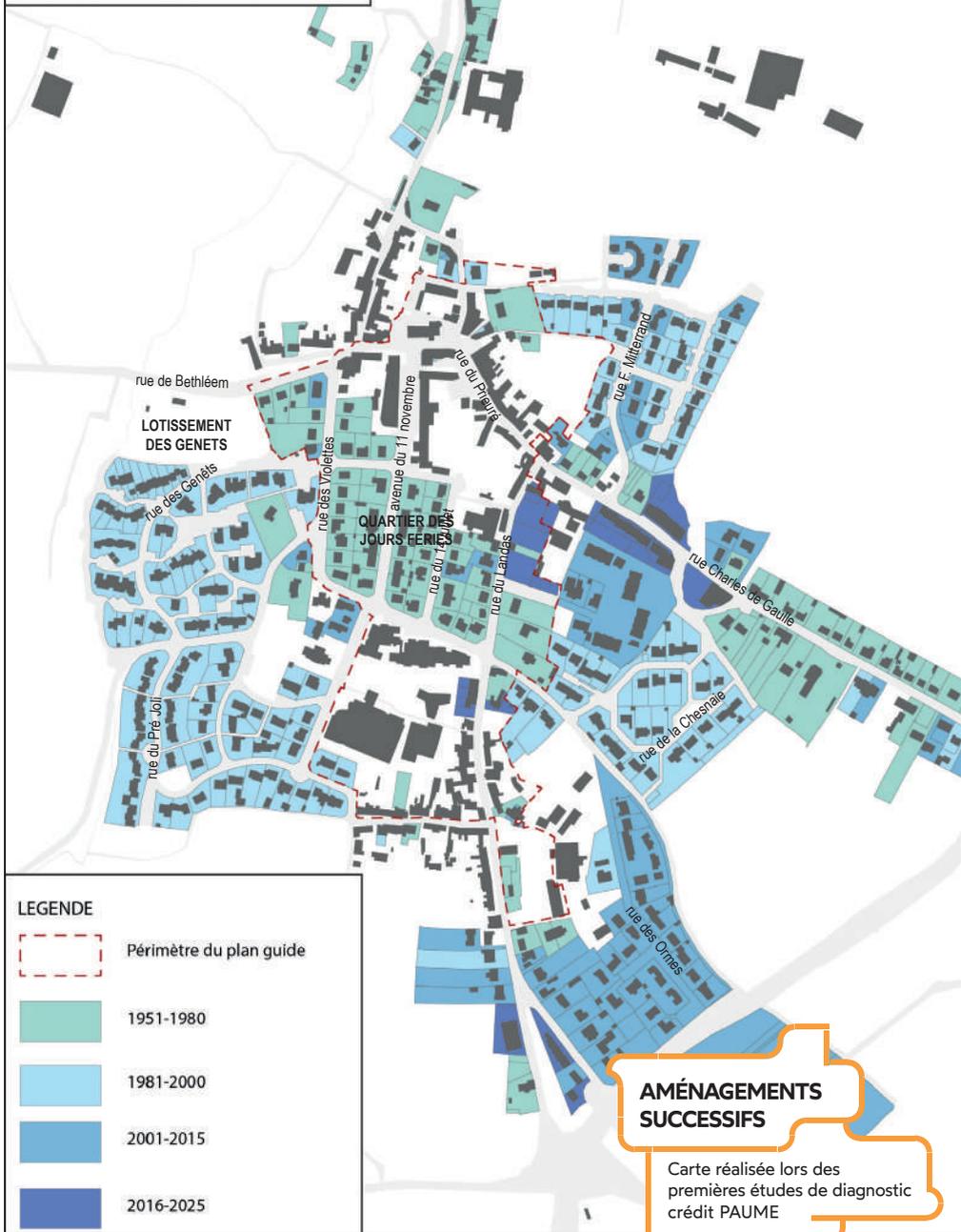
- Une extension progressive de la commune : aménagement de lotissements depuis le coeur de la commune vers les champs.
- Des tissus pavillonnaires résultant d'extensions urbaines, créant des quartiers : topographie, variation de hauteur de bâti, organisation urbaine différente, présence ou non de végétation,
- Parcellaire variable : de 300 m<sup>2</sup> dans le lotissement des Genêts à 1000 m<sup>2</sup> dans la rue de la Chesnaie.
- Présence de grand jardin, avec jardin sur rue mettant à distance les pavillons et créant une zone d'intimité et de présence de végétation variable vers l'espace public
- Espace public majoritairement imperméable avec absence de végétation, en dehors des pavillons au Nord-Est de la commune.
- Voirie de grande dimension pour un mono-usage de desserte viaire.

## **Des caractéristiques de tissus pavillonnaires à accentuer ou repenser :**

- Des parcelles de surfaces variables et des maisons basses : **un tissu favorable à une mutation sur lui-même (densification, surélévation...)**
- Des voiries surdimensionnées, imperméables, mono-fonctionnelles, un stationnement très présent mais mal identifié : **opportunités de ré-organisation spatiale.**
- Des cheminements piétons, quelques espaces de rencontre sous utilisés ou non aménagés : **opportunités de renforcement des circulations douces et des espaces communs.**
- Mise à distance des parcelles grâce à la végétalisation des rues, visibilité sur le paysage de coteau, continuité paysagère vers le centre-bourg : **une qualité d'environnement végétal à protéger.**

*Source des textes : Études de Diagnostic, agence PAUME*

# DIAGNOSTIC CENTRE BOURG Historique d'extension du bourg



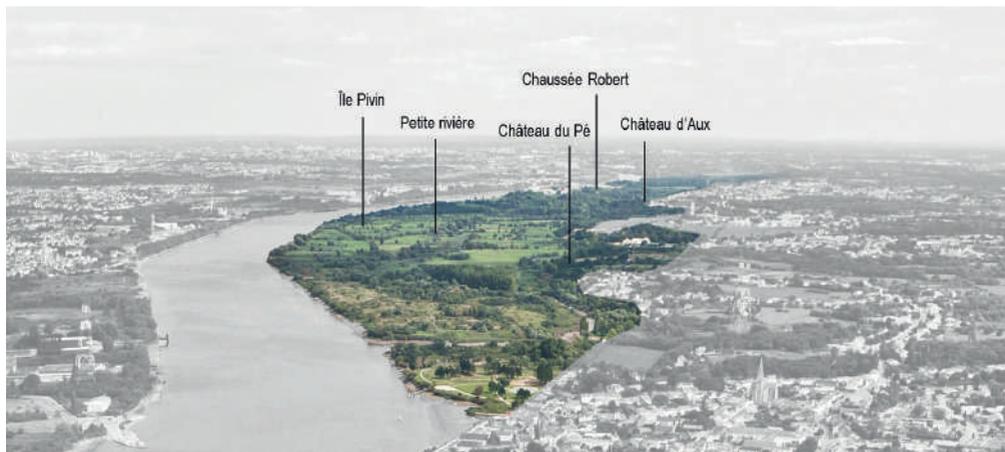
## LEGENDE

-  Périimètre du plan guide
-  1951-1980
-  1981-2000
-  2001-2015
-  2016-2025

## AMÉNAGEMENTS SUCCESSIFS

Carte réalisée lors des  
premières études de diagnostic  
crédit PAUME

# LA QUALITÉ DES PAYSAGES LIGÉRIENS



## Un bourg au coeur d'une nature exceptionnel du paysage des bords de Loire :

- Un coeur de bourg aménagé au sein du coteau ligérien et profitant de perspectives vers le grand paysage, notamment grâce à la topographie (la ville étant située en point haut).
- Des paysages agricoles non visibles depuis l'espace public mais présents au contact des zones pavillonnaires (construites sur d'anciens champs).
- Le grand paysage des coteaux présent avec de vastes espaces arborés se déployant vers le coeur de bourg.
- Des champs aménagés au sein du coteau et créant des ouvertures au sein des continuums boisés.
- Une nature participant à la qualité de vie par la présence de nombreux chemins

*« Le groupe citoyen met en avant les paysages des bords de Loire et les nombreuses promenades autour de Saint-Jean-de-Boiseau, qui apportent une grande qualité de vie et sont un marqueur important de l'identité de la commune.*

*L'agriculture fait débat au sein du groupe (agriculture intensive/développement de nouvelles pratiques (ferme bio) »*

*Source des textes : Études de Diagnostic, agence PAUME*

DIAGNOSTIC CENTRE BOURG  
Le grand paysage aux portes de la ville

N  
0 100 200m



LEGENDE

-  Périmètre du plan guide
-  Espace agricole
-  Grand paysage : coteaux

**PAYSAGES AUTOUR  
DU BOURG**

Carte réalisée lors des  
premières études de diagnostic  
crédit PAUME

# UN PROJET À VENIR... L'ÎLOT DU VERGER

- Maitrise d'ouvrage :** Nantes Métropole Aménagement puis Gambetta
- Maitrise d'oeuvre :** Super 8 Urbanisme, Mille Architectes
- Programme :** Étude de renouvellement urbain puis 18 logements sociaux, 19 logements en bail réel solidaire et locaux commerciaux
- Budget :** 600 000 € HT
- Surface :** 0,6 hectares - 260 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux
- Calendrier :** Projet en cours

À l'Ouest de la Métropole Nantaise, la commune de Saint-Jean-de-Boiseau s'est lancée dans une démarche de renouvellement urbain de son coeur de ville. En situation de promontoire sur la Loire et le Château du Pé, le coeur de ville, s'appuie sur une polarité commerciale en lien avec la place de l'église, la mairie et les équipements scolaires.

Après plusieurs évolutions du programme entre 2016 et 2025, une opération de 37 logements est aujourd'hui en cours. L'élaboration de plusieurs scénarios, confrontés aux avis de l'association citoyenne lors de différentes rencontres, a permis de proposer un plan de composition qui préserve au maximum la faune et la flore existante. Qualité d'usage différenciées.

Organisé autour d'une liaison douce Nord-Sud et de 3 poches de stationnement déportées, le quartier est apaisé. Il propose même une petite pacquette accompagnée d'un verger en son coeur. Le projet compte 18 logements sociaux, 19 logements BRS et 260 m<sup>2</sup> de surface de commerce en RDC. Les gabarits des 3 petits collectifs et des 9 maisons individuelles groupées respectent les hauteurs du voisinage. Les collectifs ne montent en R+2 qu'au Nord de la Rue du Verger et le long de la rue du Prieuré.





Image et plan Milles Architectes

## LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

- **Le bail réel solidaire [BRS]** est un dispositif d'accès à la propriété créé en 2014. Il permet à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf situé en zone tendue, à un prix abordable.
- Le principe du BRS est la dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements : **vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme Foncier Solidaire [OFS]** pour un loyer faible, en signant un bail réel solidaire, d'une durée comprise entre 18 et 99 ans. L'Organisme Foncier Solidaire détient uniquement le terrain, vous n'achetez donc que la partie bâtie du logement, ce qui représente **20 à 40% d'économie** en fonction du secteur géographique.
- La feuille de route du grand débat « Fabrique de nos villes » prévoit **la massification du recours au BRS dans les années à venir** : 246 logements ont ainsi été agréés BRS sur le territoire métropolitain en 2023, 469 logements en 2024, avec ensuite l'objectif de dépasser les 600 par an.

# UN PROJET REMARQUÉ : L'ESPACE DES PIERRES BLANCHES

- Maitrise d'ouvrage :** Ville de Saint-Jean-de-Boiseau  
**Maitrise d'oeuvre :** RAUM architectes, D'ici là Paysage, Laurence Leroy scénographe  
**Programme :** Salle festive polyvalente avec scène, pôle associatif  
**Budget :** 3,25 M€ HT  
**Surface :** 1 224m<sup>2</sup> surface plancher - 5 230m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs  
**Calendrier :** Livré en septembre 2019  
**Récompense :** Lauréat de la catégorie « Culture, jeunesse et sport » du prix de l'Equerre d'argent 2019

**Une intégration paysagère douce qui accompagne le développement de la commune** - Ni au centre de la commune, ni véritablement en périphérie au regard de l'extension urbaine en cours au nord de la rue des pierres blanches, la situation du projet d'espace festif et culturel offre l'opportunité de conforter le développement de la ville par l'affirmation du caractère public des aménagements et des équipements.

**La contemporanéité d'une écriture architecturale sobre et événementielle** - Au delà de la nouvelle offre publique offerte par la nouvelle salle, sa forme et sa volumétrie doivent offrir une insertion douce dans son environnement tout en proposant une identité au caractère événementiel affirmé.

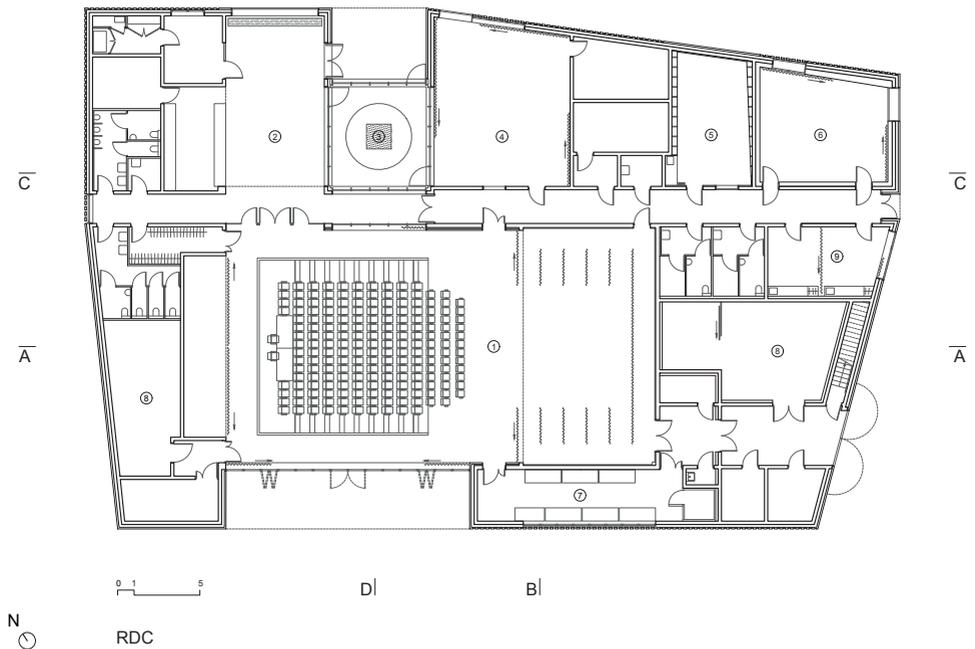
**La brique, un choix à la fois esthétique et technique** - L'usage de matériaux bruts et durables (terre cuite, béton, bois) permet de réduire au maximum les coûts d'entretien et de maintenance mais s'intègrent surtout comme outil de proposition d'une architecture contemporaine sobre et intemporelle.

La qualité de ces matériaux est au centre des ambiances proposées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et participe pleinement à singulariser le projet et son « atmosphère » : la sobriété des matières nobles utilisées confère aux espaces le caractère solennel que nécessite certains des usages et permet de mettre en avant la qualité des dispositifs spatiaux.

Ainsi les espaces de réception majeurs (salle, hall d'accueil, salle de réunion, salle de musique) profitent de hauteurs sous plafond très importantes ainsi que de cadrages particuliers sur le paysage, en offrant la lecture de grandes porosités et d'espaces extérieurs aux qualités d'usage différenciées.



Photos Stéphane Chalmeau - Plans RAUM



# BIG BOISEAU ET LA FABULEUSE FERME DE FERNAND

**En faisant renaître la « fabuleuse ferme de Fernand », ces habitants ont redonné vie à leur village** - Marion AUVRAY, article paru dans Ouest France le 16 février 2024

Cette ancienne ferme était à l'abandon depuis plusieurs années. Grâce à la bonne volonté d'un collectif d'habitants de Saint-Jean-de-Boiseau, près de Nantes, elle a repris des couleurs. Et en a redonné à tout un quartier.

Elle a encore de beaux jours devant elle, la ferme de Fernand. Bien sûr, les quelques animaux qui vivaient ici, au cœur du village de Boiseau, ont disparu, tout comme leur propriétaire, décédé en 2018. Mais l'esprit du lieu, lui, est resté intact. « À l'entrée de la cave, les anciens nous ont dit qu'il y avait toujours un verre accroché pour qui voulait boire un coup, raconte Antoine Soulard. Maintenant, on partage un verre au bar, sous la grange. »

D'ailleurs, derrière le zinc trône fièrement la médaille de bronze que l'ancien occupant a remporté pour son vin, en 1966. Histoire de ne

pas oublier que le patron, c'est encore un peu Fernand, finalement. Même si ce sont les joyeux lurons de l'association Big Boiseau qui en ont désormais les clés.

## FAVORISER LE LIEN SOCIAL

Au départ, en 2019, ils n'étaient qu'une poignée, « sept ou huit copains habitués à monter des événements ». Au printemps, ils lancent un festival qu'ils baptisent Boiseau fait son nid. Au programme, « des spectacles, entresorts et concerts » sur le site de loisirs de la Clavelière. L'événement draine du monde et pousse ses créateurs à former une association, presque six mois plus tard.

Si le Covid-19 a raison de la deuxième édition du festival, les Big Boiseau ne restent pas sans rien faire. Ils s'organisent et surtout, réfléchissent à un lieu pour accueillir toutes leurs idées. « Le but de l'association est avant tout de favoriser le lien social dans le village de Boiseau », rappelle Eva Blot, membre de Big Boiseau.





Photos Collectif Big boiseau - Carte postale Archives de Nantes

C'est là que la ferme de Fernand s'impose à eux. Elle appartient désormais à Nantes métropole, mais l'association obtient une convention pour occuper les locaux, le temps que de nouveaux projets voient le jour. « D'abord, de novembre 2021 à 2026 et puis, dans un second temps, on a repoussé encore l'échéance, jusqu'en 2029 », se félicite Antoine Soulard, le président.

### **DES COMMANDES GROUPÉES**

Au numéro 16 de la rue de la Perche, on range, on nettoie, on organise. Une vingtaine d'arbres fruitiers ont également été plantés par les volontaires. La FFF – comprenez, Fabuleuse Ferme de Fernand — cultive surtout le vivre-ensemble. Des moments de partage, comme les retours de marché, durant lesquels les habitants rapportent « pâté et casse-croûte » pour passer la journée ensemble. Les commandes alimentaires groupées aussi, tous les quinze jours, auxquelles sont inscrites 185 familles. « On retrouve l'épicerie vrac en Retz et l'apiculteur de Saint-Jean-de-Boiseau, Joscélin Renaud, du chant des reines, mais aussi la productrice de petits

fruits et plantes aromatiques Aroma'Thine, à Vue, la boulangerie bio de Fay-de-Bretagne, Perlimpin Pain. Au total, cela représente 35 000 € par an qui reviennent aux producteurs du coin », détaille-t-il.

### **50 000 € DU DÉPARTEMENT**

Fin 2023, Big Boiseau a tapé dans l'œil du Département qui l'a sélectionné comme lauréat de son grand budget participatif. 50 000 € lui ont été attribués pour continuer à rénover la ferme de Fernand. De quoi mettre du beurre dans les épinards et lancer de nouveaux projets, comme celui du « repair café où les générations pourront se croiser », mais aussi le futur festival qui aura lieu au printemps prochain. « Ce sera une grosse fête de village, promet Antoine Soulard. Avec des déambulations, un banquet, un bal, une exposition sur le passé du quartier. » Big Boiseau veut continuer à tisser des liens entre les habitants. Et redonner vie à cette partie de la commune, trop longtemps endormie. « On voit que l'engouement est exponentiel. Les anciens sont heureux de retrouver une vie de village et les plus jeunes, de créer des amitiés. »



# BIBLIOGRAPHIE

- **Droit de Cité : De la «ville-monde» à la «ville du quart d’heure»** - Carlos Moreno, Éditions de l’Observatoire, 2020
  
- **Faire centre : la nouvelle problématique des centres-villes** - Alain Bourdin, Éditions de l’Aube, 2019
  
- **Géographie urbaine, 2ème édition** - Pascale Nédélec, Éditions Armand Colin, 2025
  
- **La ville stationnaire - Comment mettre fin à l’étalement urbain ?** Philippe Bihouix, Sophie Jeantet et Clémence de Selva, Actes Sud, 2023
  
- **Ville du quart d’heure, territoire de la demi-heure : guide méthodologique** - Collectif, livre blanc publié par la chaire «Entrepreneuriat, Territoire, Innovation», Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019  
→ <http://chaire-eti.org/wp-content/uploads/2019/12/Livre-Blanc-2019.pdf>
  
- **Le quart d’heure nantais - les synthèses de l’AURAN #72** - Agence d’Urbanisme de la Région Nantaise [AURAN], 2021  
→ <https://www.auran.org/syntheses/le-quart-dheure-nantais-les-syntheses-de-lauran-72>
  
- **Portrait de territoire - Nantes Métropole, pôle Sud-Ouest** - Agence d’Urbanisme de la Région Nantaise [AURAN], 2021  
→ <https://www.auran.org/portraits-de-territoires/>
  
- **Feuille de route collective du grand débat «Fabrique de nos villes, Ensemble inventons la vie de demain »** - Nantes Métropole, 2024  
→ <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/grand-debat-fabrique-de-nos-villes/step/instruction-et-engagements>
  
- **Villes durables : une approche critique** - Mathieu Vidard, Matthieu Adam, France inter, La Terre au carré du 26 novembre 2024  
→ <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-mardi-26-novembre-2024-7937719>

## Un grand merci aux intervenant-es de cette expédition urbaine !

**Sylvie Foucher, Loïc Chanu et François Goulard**, conseiller-es municipaux de Saint-Jean-de-Boiseau ; **Pascal Pras**, maire de Saint-Jean-de-Boiseau ; **Marion Sajous**, pour le groupe de participation citoyenne ; **Marc Désigné** pour le collectif Big Boiseau ; **Carmela Pesquer, Annie Béret et Jean-Pierre Paroi** pour la société d'histoire locale ; **Quentin Jacquet, Jean-Paul Calvez** et **Mathieu Baradeau** pour les services de Nantes Métropole.

*Structure associative régionale, l'Ardepa se propose d'agir depuis 45 ans pour construire et diffuser une culture architecturale, urbaine et paysagère qui soit vivante et partagée par le plus grand nombre. Défendant les espaces bâtis et paysagers, urbains et ruraux, comme un bien commun, elle cherche à tisser des passerelles entre les acteurs du cadre bâti et les citoyen.ne.s, à mettre collectivement en débat la fabrique du territoire et à en faciliter la compréhension.*

*Pour rendre possible cette rencontre, l'Ardepa propose en Pays de la Loire une programmation culturelle singulière et diversifiée, où professionnels de l'acte de construire sont conviés à expliciter le sens et les conditions de leurs actions. Tout au long de l'année, des visites architecturales et urbaines, des actions pédagogiques, des conférences et expositions, des ateliers ou des publications sont l'occasion de riches échanges, rencontres et espaces de réflexion.*

## ARDEPA

Association régionale pour la diffusion et la pédagogie de l'architecture  
6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes  
02 40 59 04 59 - [lardepa@gmail.com](mailto:lardepa@gmail.com)

### Toute l'actualité sur notre site

[www.lardepa.com](http://www.lardepa.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux  
Facebook et Instagram : @lardepa

## EXPÉDITION PHOTOGRAPHIQUE

Cette expédition est « augmentée » : nous ferons circuler des appareils photos dans le groupe au fur et à mesure de la balade, pour vous proposer de prendre quelques photos des lieux traversés. L'idée serait de répondre à la question suivante :

### QUELS ÉLÉMENTS SONT SINGULIERS AUX QUARTIERS QUE NOUS TRAVERSONS ET POURRAIENT VOUS DONNER ENVIE DE VIVRE À SAINT- JEAN-DE-BOISEAU ?

#### Prêtez attention :

- Aux éléments de patrimoine
- Aux paysages
- Aux formes de l'architecture
- À l'espace public
- Aux services
- À la nature

#### Et pensez à photographier des éléments d'échelles différentes !

- Petite échelle : un objet, un mobilier, un motif, une matérialité...
- Moyenne échelle : un bâtiment, une structure...
- Grande échelle : un paysage, une ligne de toit, une rue...

Ces photos alimenteront un livret que l'ardepa publiera à l'automne pour raconter l'expédition. On y retrouvera les récits des intervenant-es, vos témoignages, vos photos, et des croquis réalisés par Briec Lecoz, architecte et artiste associé à cette démarche.

**Chaque nouvelle expédition aura sa publication, dans l'objectif de composer une collection de carnets qui raconteront la métropole et ses territoires, avec leurs caractères, leurs singularités...**